

DEPERISSEMENT DU BUIS

HORIZON® JARDIN est un fongicide systémique efficace pour lutter contre ce champignon. Il pénètre rapidement dans les feuilles et migre à l'intérieur du végétal.

Le dépérissement du buis est une maladie causée par un champignon (*Cylindrocladium buxicola*) qui endommage des feuilles et les tiges. Des taches brun-orangé se forment sur les feuilles et de fines stries noires sur les tiges. Les feuilles se dessèchent puis meurent.

- + **Bonne résistance au lessivage**
- + **Translaminare**



Référence	Présentation	Unités par carton
HORIBUIS	200ml	12

Composition	tébuconazole 25 g/l
Nom homologué	HORIZON® JARDIN
N°A.M.M	2150011 – Bayer S.A.S.
Formulation	SE – Suspo-Emulsion (liquide)
Etiquetage	 Attention* H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one, 5-chloro-2-méthyl-isothiazol-3-one/2-méthyl-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Dangereux pour les vers de terre et les autres macro-organismes du sol. Emploi autorisé dans les jardins
Culture autorisée	Buis
Indication	Fongicide systémique



Pour visualiser le mode d'emploi de la bouteille dosage précis et sécurisé, scannez ici →



Mode et dose d'emploi

S'applique en pulvérisation sur le feuillage.

Remplir le pulvérisateur au $\frac{3}{4}$ d'eau. Verser la quantité de produit nécessaire. Agiter, terminer le remplissage d'eau et agiter de nouveau.

Ne pas réaliser plus de 2 applications maximum par an sur l'ensemble des usages.

Appliquer dès l'apparition des premiers symptômes

Cultures	Maladies	Doses	Conditions d'emploi
Buis	Dépérissement du buis (<i>Cylindrocladium buxicola</i>)	4 ml par litre d'eau pour 10 m ²	Respecter un intervalle de 7 à 14 jours entre chaque application

Respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Précautions d'emploi

Protéger votre peau (gants et vêtement couvrants) pendant toutes les phases de manipulation du produit.

- **Lors de la préparation du pulvérisateur :**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire au traitement.

- **Lors de l'application :**

Ne pas traiter par temps venté ou par forte chaleur.

Pour éviter tout risque de phytotoxicité, ne pas appliquer sur des plantes délicates.

Pour protéger les eaux souterraines, le nombre d'application est limitée à 2 sur l'ensemble des usages homologués.

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres par rapport d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivière ...)

Après l'application :

Délai de réentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée.

Nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur aussitôt après le traitement.

L'eau de rinçage du pulvérisateur (rincé 3 fois lors de la dernière utilisation) doit être pulvérisée à proximité de la zone traitée.

Ne jamais la vider près d'un point d'eau.

Conserver le produit dans son emballage d'origine, entre 0° et 40°C.

Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

**Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

